

**Ministry of Education**  
Labour and Finance  
Implementation Branch  
900 Bay Street  
20<sup>th</sup> Floor, Mowat Block  
Toronto, ON M7A 1L2

**Ministère de l'Éducation**  
Direction de la mise en oeuvre  
relative aux relations de travail et au  
financement  
900, rue Bay  
20<sup>e</sup> étage, édifice Mowat  
Toronto ON M7A 1L2



**2017: SB16**

**NOTE DE SERVICE**  
**DESTINATAIRES:** Administratrices et administrateurs des affaires  
Administrations scolaires relevant de l'article 68

**EXPÉDITEUR:** Romina Di Pasquale  
Directeur (A)  
Direction de la mise en oeuvre relative aux  
relations de travail et au financement

**DATE:** **16 juin 2017**

**OBJET:** **Formulaires des prévisions budgétaires de  
2017-2018 destinés aux administrations  
scolaires relevant de l'article 68**

---

J'ai le plaisir de vous informer que les formulaires des prévisions budgétaires de 2017-2018 destinés aux administrations scolaires relevant de l'article 68 sont maintenant disponibles. Vous trouverez ci-joint les formulaires Excel, ainsi que les directives pour les remplir. Un modèle de rapport sur les écarts préchargé sera fourni à chacune des administrations.

Nous vous rappelons qu'en vertu de la Loi sur la négociation collective dans les conseils scolaires, les conseils reçoivent les fonds nécessaires pour appuyer les activités liées aux relations de travail de leurs associations de membres de conseils scolaires. Chaque administration scolaire relevant de l'article 68 a reçu 1 000 \$ qu'elle doit soumettre à son association de membres de conseils scolaires d'ici le 15 octobre 2017. Pour recevoir ces fonds, les administrations scolaires relevant de l'article 68 doivent inscrire le paiement au tableau 10 des formulaires des prévisions budgétaires.

Voici les principaux changements apportés cette année :

- Comme l'annexe H est l'intermédiaire par lequel les fonds sont couramment remis aux fiducies de soins de santé au bénéfice d'employés provinciales, elle a été mise à jour aux fins de collecte de l'information nécessaire.
- Les conseils doivent désormais présenter les résultats prévus pour la fin de l'exercice 2016-2017 dans le rapport sur les écarts. Ce dernier contiendra dorénavant une comparaison du budget des dépenses de 2017-2018 et des prévisions du conseil pour 2016-2017 au lieu du budget approuvé pour 2016-2017.

- Une nouvelle annexe supplémentaire a été ajoutée aux formulaires dans laquelle les conseils sont tenus de fournir des renseignements supplémentaires sur des catégories de dépenses précises.

Pour de plus amples renseignements sur les changements en matière de rapport, veuillez consulter les directives.

## **Soumission des rapports financiers**

Les prévisions budgétaires doivent parvenir au Ministère au plus tard le 31 juillet 2017 afin que l'examen du budget puisse être terminé et que l'approbation du ministère soit publiée avant le début de l'année scolaire. Dans le cas où les soumissions des prévisions budgétaires sont faites après cette date, des pénalités de trésorerie peuvent être imposées en réduisant les versements habituels à l'administration scolaire par 50%. Dès la soumission des prévisions budgétaires, le Ministère reprendra le versement mensuel habituel en y incluant le montant total retenu à date.

Vous devez envoyer la version électronique des prévisions budgétaires et le rapport sur les écarts à [Estimates.met@ontario.ca](mailto:Estimates.met@ontario.ca). Vous n'avez plus besoin d'envoyer la version imprimée des documents au Ministère. Veuillez joindre au même courriel une copie PDF du certificat signé par la direction générale. N'insérez aucune pièce jointe dans le corps du courriel. Pour faciliter la gestion des soumissions électroniques, nous demandons aux administrations scolaires d'écrire le sujet « Documents à l'appui des prévisions budgétaires de 2017-2018 - Nom A68 ».

## **Personne-ressource**

Si vous avez des questions concernant la façon de remplir les formulaires des prévisions budgétaires, veuillez les communiquer à Nigel Duquette au 416 212-8411 ou par courriel à [Nigel.Duquette@ontario.ca](mailto:Nigel.Duquette@ontario.ca) ou Mark Smith au 416 327- 5754 ou par courriel à [MarkAnthony.Smith@ontario.ca](mailto:MarkAnthony.Smith@ontario.ca).

*Original signé par*

Romina Di Pasquale  
Directrice (A)  
Direction de la mise en oeuvre relative aux relations de travail et au financement